Quand la vérité judiciaire s'impose à la littérature : Riadh B. relaxé dans l'affaire Edouard Louis

10/12/2020 à 12h20



Jugé pour agression sexuelle sur l'écrivain, Riadh B. a été relaxé pour ces faits, qui ont été à l'origine d'un roman en 2016. Mais il a été condamné à trois mois de prison avec sursis pour vols aggravés.

(…) Le jugement souligne également qu'**Edouard Louis** « a toujours refusé la confrontation alors même que l'expert psychologue avait indiqué que celle-ci était possible, mais aussi nécessaire ». Les juges ont aussi repris ses conclusions concernant « les troubles narcissiques » de l'écrivain, décrit comme pouvant « avoir tendance à interpréter trop fortement des situations au point qu'il se sente victime ».

(…)

Il faudra attendre quatre ans pour que l'enquête progresse. Interpellé en janvier 2016 dans une affaire de trafic de stupéfiants, Riadh B. est confondu par son ADN, retrouvé dans l'appartement d'**Edouard Louis**. Il est alors mis en examen, puis placé en détention provisoire – il sera libéré onze mois plus tard. Le prévenu réclamera à plusieurs reprises une confrontation, niant à chacun de ses interrogatoires les faits de viol.

(…)

> *Me Dosé, elle, a fustigé cette volonté de faire appel, soulignant la contradiction d'une telle décision : « **Edouard Louis** a répété qu'il ne souhaitait pas participer à la procédure judiciaire, il se dit contre la prison, dénonçant régulièrement une "justice de classe", mais il veut aujourd'hui voir condamner Riadh coûte que coûte. »*

Assurant que « faire référence à la culture du viol dans cette affaire est une injure aux victimes », elle décrit « une instruction particulièrement à charge contre la défense », et rappelle que son client a passé onze mois en détention pour rien. « Une culpabilité ne se décrète ni sur les réseaux sociaux, ni dans les romans, ni sur les scènes d'art dramatique. La justice a tranché », conclut-elle. Selon l'avocate, Riadh B., qui a fait l'objet d'une pièce de théâtre tirée du roman, a depuis quitté Paris.

www.lemonde.fr

A relire :

> *Edouard Louis accusé d'avoir menti sur son agression (rediff)*

> *Edouard Louis contre son violeur présumé sans-papier : récit d'une audience qui frôlait l'absurde (màj)*